

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 12 septembre 2023
Procès-verbal n° 6

Président M. Éric MAIOROFF
Présent MM. Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER
Excusé M. Didier DANIEL

Approbation du PV n° 5 sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D3	B	1	10/09/23	26532987	Châtelleraut Portugais (2)	Ozon (2)	Motif impérieux	17/09/23
D4	B	1	10/09/23	26559838	Châtelleraut Portugais (3)	Ozon (3)	Motif impérieux	17/09/23
D5	C	1	09/09/23	26892361	Cenon sur Vienne (2)	Montamisé (4)	Engagement tardif	30/09/23
D5	D	1	10/09/23	26837192	Mignaloux (4)	Boivre (3)	Engagement tardif	01/10/23
D5	E	1	10/09/23	26667713	Availles en Châtelleraut (4)	Lavoux Liniers (2)	Engagement tardif	01/10/23

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U15F	A	1	16/09/23	26804632	Parthenay Viennois (1)	Cherveux (1)	Problème informatique	21/10/23

DÉPARTEMENTAL 4

Match n°26667353 : Sèvres Anxaumont (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule F du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie (2) (sans déplacement)
Amende de 43€ au club de Poitiers Gibauderie

Match n°26667354 : Croutelle (1) – Vendelogne/Vouillé (1) en poule F du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Croutelle (1) (sans déplacement de Vendelogne/Vouillé (1))
Amende de 43€ au club de Croutelle

DÉPARTEMENTAL 5

Match n°26823038 : Vicq sur Gartempe (3) – Coussay les Bois (2) en poule B du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Vicq sur Gartempe (3) (sans déplacement de Coussay les Bois (2))
Amende de 33€ au club de Vicq sur Gartempe

Match n°26892358 : Beaumont St Cyr (4) – Jaunay Marigny (3) en poule C du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Jaunay Marigny (3) (sans déplacement)
Amende de 33€ au club de Jaunay Marigny

Match n°26667712 : Villeneuve (2) – Pouillé Tercé (1) en poule E du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Villeneuve (2) (sans déplacement de Pouillé Tercé (1))
Amende de 33€ au club de Villeneuve

Veillez noter les engagements tardifs et l'intégration de :

- Montamisé (4) en poule C
- Mignaloux Beauvoir (4) en poule D
- Availles en Châtelleraut (4) en poule E

DÉPARTEMENTAL 2 FÉMININE

Veillez noter le forfait général de l'équipe du Tallud (1), les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)

Veillez noter que les matchs à domicile de Poitiers ASAC se joueront en lever de rideau à 13h15.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 8 (géré par le District 86)

À noter : la Journée d'accueil du Foot féminin est avancée au 1^{er} octobre ce qui a pour conséquence de reporter la journée 3 au samedi 7 octobre

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 25€

Rencontres du 10/09/23

- Match n° 26667317 : Lusignan (1) – St Maurice Gençay (1) en D3 poule D
- Match n° 26818756 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Mignaloux (3) en D4 poule C

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le Président, Eric Maïoroff.**